



Une division de B2B Banque  
Services de valeurs mobilières Inc.

# Garantie personnelle d'un compte de société

Raison sociale du client :

(« le client »)

En considération de l'acceptation par B2B Banque Courtage à escompte (« B2BBCE ») de l'ouverture d'un compte au nom du client en rubrique, je soussigné/nous soussignés garantis/garantissons paiement à B2BBCE de toutes les dettes et obligations courantes ou futures du client, découlant des opérations entre B2BBCE et le client et touchant le compte du client chez B2BBCE.

Je conviens/nous convenons en outre que :

1. Si ce document est exécuté par plus d'un garant, tous les accords, conventions et obligations sont solidaires et conjoints.
2. Cette garantie est une garantie permanente qui couvre toutes les dettes et obligations du client envers B2BBCE; elle s'applique au dernier solde non réglé à B2BBCE, qu'un paiement partiel ait été effectué ou non.
3. Je renonce/nous renonçons à tout avis de défaut ou revendication touchant les dettes et les obligations du client. B2BBCE n'est pas tenue d'épuiser ses voies de recours contre le client avant d'être en droit d'exiger l'exécution de cette garantie, et peut prendre toute action touchant la liquidation du ou des comptes du client, selon qu'elle le juge nécessaire.
4. Tous les titres et autres biens détenus par B2BBCE pour mon/notre compte non enregistré ou mes/nos comptes non enregistrés servent de garant du respect de mes obligations/nos obligations et peuvent être transférés sans préavis pour vente, à la discrétion de B2BBCE et au moment choisi par elle, pour satisfaire aux obligations du client.
5. Tout endettement et toute obligation, présent et à venir, du client envers moi/envers nous est cédé par les présentes à B2BBCE et subordonné aux dettes et aux obligations du client envers B2BBCE, toutes les sommes reçues par moi/par nous à cet égard devant être payées à B2BBCE. Je cède/nous cédonc toute revendication, tout privilège et toute priorité découlant de toute faillite, liquidation ou autre action à B2BBCE et, à la demande de B2BBCE, j'accepte/nous acceptons de nommer B2BBCE comme mandataire agissant en mon nom/notre nom pour effectuer le recouvrement desdites revendications.
6. Sur demande, j'effectuerai/nous effectuerons immédiatement le paiement à B2BBCE du montant des obligations du client.
7. Cette garantie reste en vigueur nonobstant toute incapacité ou décès de moi-même/nous-mêmes ou de tout administrateur, associé ou mandataire, que le client soit une personne morale ou non, et nonobstant toute irrégularité de la part du client à l'établissement ou à la tenue des comptes du client, ou tout changement de raison sociale, appartenance ou autre réorganisation du client.
8. Je reconnais/nous reconnaissons que les états de compte du client sont corrects, y compris tout solde à payer.
9. Au cas où j'ai effectué/nous avons effectué un paiement à valoir sur les obligations de cette garantie, il est entendu que je n'ai pas droit/nous n'avons pas droit à en demander le remboursement à partir du compte du client tant que les revendications de B2BBCE à l'égard du client n'ont pas été satisfaites en entier.
10. Il n'y a aucune représentation, convention accessoire ou condition touchant ce document ou l'obligation du client, autre que celles qui sont contenues dans le présent document.
11. Le présent document doit être interprété conformément aux lois de l'Ontario, et je reconnais/nous reconnaissons l'autorité des tribunaux de l'Ontario.
12. Le présent accord s'applique au profit de nos héritiers et ayants droit respectifs.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_, 20 \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du garant

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du garant

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin